
CHARTRE DU BISTROT BEAUJOLAIS

▶ 1 ◀

Je m'engage, toute l'année, à proposer en priorité les vins du Beaujolais au verre, en pots ou en bouteilles, et à mettre tout mon savoir-faire dans le choix de vins exceptionnels auprès de professionnels passionnés par leur vignoble.

▶ 2 ◀

Je conserverai mes Beaujolais dans des conditions idéales pour maintenir toutes leurs qualités aromatiques et je les servirai à bonne température (12°C à 16°C) pour les valoriser.

▶ 3 ◀

Chaque jour, auprès de mes clients, je ferai la promotion du Pays Beaujolais, de son vignoble et je participerai régulièrement aux opérations de promotion du réseau des Bistrots Beaujolais auquel j'appartiens.

▶ 4 ◀

Je m'engage à faire en sorte que mon établissement signale clairement mon attachement aux vins du Beaujolais.

▶ 5 ◀

Si je ne respecte pas les principes de la présente charte, je serai exclu du réseau des Bistrots Beaujolais.



À :

Le :